



# SOURCES en action

CONTRAT TERRITORIAL  
VIENNE AMONT



**P2** Évaluation de l'état écologique des masses d'eau

**P3** Actions agricoles - interview

**P4** Actualités des maîtres d'ouvrages

## Au cœur de l'action !

**Le programme « Sources en action – Contrat Territorial Vienne amont 2011-2015 » réunit 16 porteurs de projets autour d'un objectif commun : le maintien et la restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques à l'horizon 2015.**

Signé en 2011 pour un montant de 7,5 millions d'euros, le programme « Sources en action » comprend 500 actions réparties sur l'ensemble du bassin de la Vienne amont (2 400 km<sup>2</sup>) et visant la restauration de la morphologie des cours d'eau, la gestion des zones humides, la restauration de la continuité écologique ou encore la sensibilisation et l'éducation à l'environnement du public et des scolaires. Il est coordonné par le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin et l'Établissement Public du Bassin de la Vienne et est relayé par les collectivités et associations participant à la démarche.

Durant les 2 premières années de mise en œuvre du Contrat, différentes actions ont été menées en matière notamment d'amélioration des connaissances (voir dossier sur l'évaluation de l'état écologique des masses d'eau en page 2) ou à destination des exploitants agricoles (article sur les actions agricoles en page 3).

La dynamique est désormais pleinement engagée et de nombreuses actions et événements divers sont prévus en 2013 !



Établissement Public  
du Bassin de la Vienne

AGHYC  
ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE À RÈGLEMENTER  
ET DE GESTION HYDRAULIQUE DE LA CREUSE



# Evaluation de l'état écologique des masses d'eau

Evaluation de l'état initial de la qualité des cours d'eau et ruisseaux et diagnostic des peuplements piscicoles sur le territoire du programme « Sources en action » (Guillaume RODIER, Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin, Stéphanie CHARLAT, Fédération de la Haute-Vienne pour la pêche et la protection du milieu aquatique).

Une campagne de mesures de la qualité de l'eau a été menée durant l'année 2011 par le PNR de Millevaches en Limousin sur différentes stations, réparties sur l'ensemble du périmètre du programme. Afin d'évaluer l'état global de la qualité des cours d'eau et ruisseaux du territoire, 18 paramètres ont été mesurés sur chaque station et ont été mis en relation avec les données issues des réseaux de suivis existants.

En complémentarité à cette campagne, les trois fédérations de pêche du territoire - Corrèze, Creuse et Haute-Vienne - se sont associées pour réaliser le diagnostic initial de la qualité hydrobiologique des cours d'eau à partir des peuplements piscicoles.

La méthode mise en place a consisté à prospecter un tronçon du cours d'eau pour définir si le peuplement de poissons présents était conforme à ce qu'il devait être. De l'aval vers l'amont de la station, les poissons et écrevisses ont été électrisés un court instant (pêche par électricité), afin de les capturer sans les blesser, les compter, les mesurer, les peser, avant de les remettre à l'eau sur le lieu de capture.

À partir des résultats obtenus, une note IPR (Indice Poisson Rivière) a été calculée par station selon le principe suivant :

- Un cours d'eau en bon état écologique (sans dégradation ni pollution) abrite un peuplement de très bonne qualité, composé sur le bassin de la Vienne amont, de truites fario, vairons et chabots, et présente une note conforme.
- Si les dégradations s'accroissent, des espèces plus tolérantes (supportant mieux de mauvaises qualités d'eau ou d'habitat) sont alors majoritairement présentes : chevesne, gardon, perche, perche soleil... et la note est ainsi déclassée.

Ainsi, les données récoltées sur les 46 stations permettent de dresser un diagnostic global de l'état initial des « masses d'eau » du territoire.



## Vulnérabilité de la ressource en eau

De façon générale, l'analyse des résultats démontre une qualité physico-chimique de l'eau satisfaisante sur ce territoire de sources et de têtes de bassins versants. Cependant, cette ressource est considérée comme fragile et certains paramètres mettent en évidence différentes sources de dégradations :

- carbone organique (origine naturelle mais également liée au dysfonctionnement des réseaux d'assainissements...),
  - matières en suspension (piétinements des bovins, vidange d'étangs...),
  - matières azotées et phosphatées (assainissement, effluents d'élevages...).
- Localement, les usages et le bon fonctionnement des milieux aquatiques peuvent être perturbés par ces pollutions. Les bassins les plus touchés sont notamment la Leyrenne, le Taurion, le ruisseau du Verger ou encore la Briance...

## Une situation contrastée suivant les bassins

Concernant les paramètres biologiques, l'analyse révèle un bilan initial plus contrasté. En effet, bien que les résultats soient globalement satisfaisants sur l'ensemble du territoire, des dégradations sont mises en évidence avec le calcul de l'IBG (Indice Biologique Global). Cette analyse des peuplements d'invertébrés aquatiques présente une note médiocre sur certaines stations et met en lumière des problèmes de qualité d'eau ou de dégradation d'habitats.

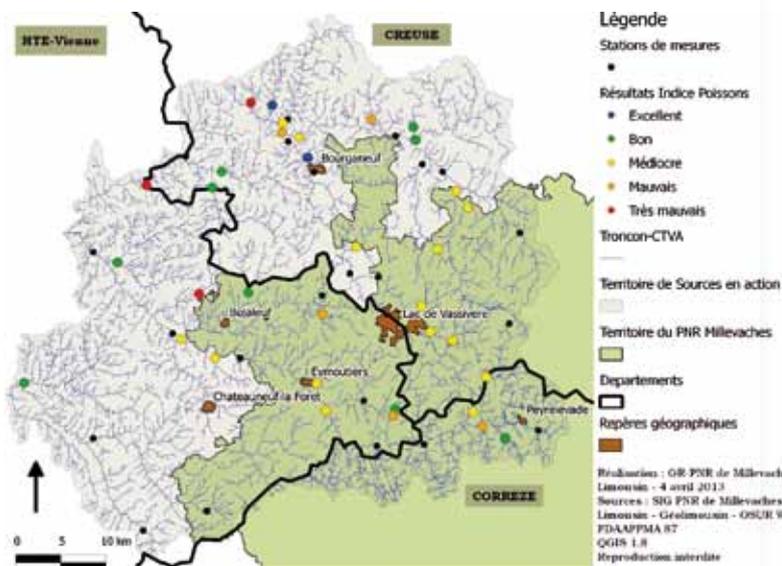
Concernant les campagnes de mesures menées par les fédérations de pêche, chaque station prospectée en 2011 a reçu une note IPR (Indice Poisson Rivière) correspondant à la qualité de son peuplement piscicole.

Les résultats mettent en évidence une situation contrastée avec, par exemple, les ruisseaux d'Alesmes et Bobalance qui présentent une mauvaise note s'expliquant par les dégradations observées sur ces cours d'eau.

## De nombreux facteurs en cause

Une diminution progressive de la biodiversité est constatée sur le territoire avec la raréfaction de certaines espèces emblématiques : truite fario sauvage, moule perlière, écrevisse à pieds blancs, etc. Les causes de cette raréfaction s'expliquent par les pollutions de l'eau mesurées sur le territoire mais également par d'autres facteurs tels que la diminution de la qualité « morphologique » des cours d'eau (présence d'obstacles sur cours d'eau tels que les étangs, les seuils et barrages), les sécheresses répétées de ces dernières années, les impacts engendrés par certaines pratiques agricoles ou sylvicoles (colmatage du lit par les sables et vases)...

## Localisation des stations et résultats de l'indice Poisson



L'évaluation de l'état écologique des masses d'eau réalisée met en évidence une situation contrastée sur le territoire et permet d'identifier un certain nombre de sources de dégradations pour lesquels le programme « Sources en action » propose des solutions ciblées, en partenariat avec les usagers, propriétaires et exploitants agricoles. En fin de programme, des nouvelles campagnes de mesures seront menées afin d'établir une comparaison de la qualité des cours d'eau du territoire et d'évaluer l'efficacité du travail collectif mené sur ces 5 années.

## Une dynamique engagée !

### Mise en place d'outils au service de la restauration de la morphologie des cours d'eau en milieu agricole (Cédric MALRAISON, EPTB Vienne).

Depuis plusieurs décennies, avec la mécanisation et les modifications des pratiques agricoles, les modes de gestion des exploitations ont profondément évolué. Le territoire du bassin de la Vienne amont est aujourd'hui caractérisé essentiellement par une activité d'élevage bovin qui tend à s'intensifier sur

certains secteurs. Cette zone de têtes de bassin versant est également marquée par de nombreux ruisseaux, cours d'eau et zones humides qui parcourent les vallons et constituent un véritable chevelu.

### Limitier l'impact agricole en partenariat avec les exploitants

A l'issu des différents diagnostics et études menés, différents maîtres d'ouvrage du programme « Sources en action » se sont mobilisés pour accompagner les exploitants agricoles vers des solutions permettant prioritairement de limiter l'impact du piétinement des berges des cours d'eau par le bétail.

Aussi, avec le soutien des différents partenaires techniques et financiers du programme, les solutions proposées consistent principalement en la mise en place :

- d'ouvrages de franchissement des cours d'eau par le bétail et si nécessaire des engins agricoles (passerelles, arches, passages à gués empierrés...);
- d'abreuvoirs (descente aménagée, abreuvoir gravitaire, pompe à museaux...);
- de clôtures fixes ou amovibles permettant de contrôler l'accès du bétail au cours d'eau.

Selon les territoires et les programmes d'actions concernés, une participation financière (entre 20 et 30 % du coût de l'opération) ou technique (pose de l'aménagement par l'exploitant) est demandée à l'exploitant agricole.

Abreuvoir gravitaire (Syndicat Monts et Barrages)  
Franchissement d'un cours d'eau par une passerelle (CEN Limousin)  
Mise en défens des berges (CC de Bourgneuf-Royère de Vassivière)

### Des contacts locaux pour une bonne mise en œuvre des actions

L'animation menée sur le territoire par les différents techniciens du programme est également très importante puisqu'elle a permis, depuis le démarrage du programme en 2011, d'associer plus d'une centaine d'agriculteurs à la mise en place de ce type d'actions, en partenariat avec les chambres d'agriculture. En outre, des actions de communication sont menées et une plaquette d'information a notamment été réalisée par le Syndicat Mixte Monts et Barrages.

Pour plus d'informations, les techniciens des structures signataires du programme « Sources en action », peuvent être contactés :  
<http://www.sourcesenaction.fr/les-porteurs-de-projets>



## Interview de M. Jean-Claude MICHAUD, Président de la Communauté de Communes de Bourgneuf-Royère de Vassivière depuis 2001

### Quelles ont été vos motivations pour adhérer au programme « Sources en action » ?

Avec la tempête de 1999, les premières actions entreprises pour restaurer les cours d'eau ont permis de constater les différentes problématiques sur les rivières et notamment l'absence d'entretien. Nous avons donc décidé de mettre en œuvre un second programme pour restaurer le bon état de nos rivières. La Communauté de Communes de Bourgneuf-Royère de Vassivière à la particularité d'être un territoire avec de vastes espaces naturels. Nous sommes ainsi particulièrement impliqués dans la mise en œuvre d'actions de préservation de la biodiversité du territoire, qui constitue une véritable richesse. La Communauté de Communes fut donc sensible aux objectifs du programme « Sources en action » et a donc très naturellement décidé d'intégrer et de soutenir ce projet.

### Développer collectivement un programme de ce type avec 15 autres porteurs de projets doit être enrichissant ?

Ce programme nous a permis d'échanger avec les techniciens sur nos expériences, de faire émerger des objectifs communs et d'améliorer la visibilité et l'efficacité des actions et moyens mis en œuvre.

### Ce programme entre en lien direct avec d'autres secteurs d'activités tels que le tourisme. Quelles sont les relations avec les différents usagers de l'eau et des milieux naturels sur le territoire ?

L'impact est très favorable. Le programme concerne un ensemble d'acteurs avec lesquels nous entretenons des relations étroites tels que les associations de pêche, les agriculteurs et les riverains des cours d'eau. Nous travaillons chaque jour pour sensibiliser les acteurs concernés et faire évoluer les pratiques dans le bon sens. Nous constatons qu'ils s'approprient les actions, ce qui est très positif et prouve que la sensibilisation fonctionne. Ces échanges sont réciproques puisque nous avons aussi besoin de leurs contributions. Ils nous informent et nous relatent des informations de terrain essentielles et participent à la mise en œuvre des actions.

### Comment la population du territoire a-t-elle accueilli ce programme ?

La population locale, au premier abord, était un peu sceptique et dubitative, notre région n'étant pas « cataloguée » comme une région possédant un environnement dégradé ! Malgré tout, l'impact de l'homme est réel sur la ressource en eau en lien avec certains modes d'exploitations agricoles, de pratiques forestières ou encore la déprise rurale...

(Suite page 4)

(Suite Interview M. Jean-Claude Michaud)

Nous communiquons envers ces acteurs, nous sensibilisons les jeunes générations via des animations avec les écoles. Peu à peu les gens comprennent le sens de notre action.

Au départ, les agriculteurs étaient pour certains quelques peu « méfiants » mais aujourd'hui nous avons établi une relation de partenariat forte avec eux.



## Que pensez-vous de la dynamique du programme et des premiers résultats du plan d'action ?

La dynamique du programme est excellente sur notre territoire. Par exemple, de plus en plus d'exploitants agricoles demandent à participer au programme et nous en sommes agréablement surpris. Une véritable dynamique de protection de l'eau et de la nature se développe aujourd'hui grâce à l'animation que nous menons depuis plusieurs années. Concernant les résultats, il est encore un peu tôt et nous travaillons sur la durée. Nous savons quels objectifs nous souhaitons atteindre mais nous en saurons plus en 2015, à la fin du programme. Ceci étant dit, je suis d'ores et déjà favorable au renouvellement du programme en 2015 afin de poursuivre nos actions. Nous en sommes encore au stade de l'appropriation par le grand public et les cibles concernées, il est important d'approfondir et de stabiliser cette situation.

## Concrètement quel est l'intérêt du programme « Sources en action » pour le territoire ?

Notre région souffre aujourd'hui d'une certaine désindustrialisation. Notre avenir passe par la préservation de notre patrimoine naturel. Nous avons défini un véritable projet de territoire pour la Communauté de communes de Bourgneuf-Royère de Vassivière. Le contrat « Sources en action » s'inscrit parfaitement dans ce projet. C'est une force pour nous !

## Quelques actualités des maîtres d'ouvrages

### ■ Communauté de communes de Bourgneuf-Royère de Vassivière :

Organisée en partenariat avec l'Office de Tourisme de Bourgneuf et de Royère de Vassivière, la 4<sup>ème</sup> édition de « L'eau dans tous ses états » aura lieu du 22 au 28 avril 2013. Cette manifestation a pour objectif de faire découvrir au public la fragilité des milieux aquatiques et des zones humides à travers des animations gratuites et accessibles à tous.

Contact : Office de Tourisme Intercommunal  
05 55 64 12 20 [eaux-tours@wanadoo.fr](mailto:eaux-tours@wanadoo.fr), [www.ot-bourgneuf.com](http://www.ot-bourgneuf.com)

### ■ Communauté de communes Creuse Thaurion Gartempe :

Le programme d'actions suit son cours sur le territoire de la CIATE. En 2012, deux affluents du Thaurion ont été aménagés : 10 passages à gué, 6 abreuvoirs et plus de 2,5 km de clôtures ont été mis en place chez 6 exploitants agricoles. En marge de ces travaux, un sentier d'interprétation de 1,5 km a également vu le jour sur le site des Gorges du Thaurion à Thauron.

Contact : Alex Carré  
[service.environnement@ciate.net](mailto:service.environnement@ciate.net)

### ■ Syndicat Mixte Monts et Barrages :

Depuis le lancement du programme, le Syndicat a engagé 53 900 € dans 7 exploitations agricoles en installant 6,5 km de clôtures, 10 passages à gué ou passerelles et 26 abreuvoirs. Côté gestion de la ripisylve et des embâcles, 45 km de cours d'eau ont été restaurés ou entretenus, pour un montant de près de 39 000 €. Enfin, pour la restauration de la continuité écologique, une quinzaine de propriétaires ont été contactés afin de monter des projets d'effacement ou d'aménagement d'obstacles et réaliser une passe à poissons.

Contact : Cécilia Quignard  
[environnement@monts-et-barrages-en-limousin.fr](mailto:environnement@monts-et-barrages-en-limousin.fr)

### ■ EPTB Vienne :

Un film de promotion du programme « Sources en action » est actuellement en cours de réflexion dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication. Piloté par une commission Communication regroupant différents maîtres d'ouvrages du programme, celui-ci aura pour objectif de présenter le territoire et de valoriser les actions menées par les différents porteurs de projets. Des interviews d'élus, agriculteurs et techniciens seront également conduites. Les phases de tournage sont prévues durant l'été 2013 puis la vidéo sera mise en ligne sur le site Internet du programme [www.sourcesenaction.fr](http://www.sourcesenaction.fr)

Contact : Cédric Malraison  
[c.malraison@eptb-vienne.fr](mailto:c.malraison@eptb-vienne.fr)

### ■ PNR Millevaches et Limousin Nature Environnement :

Depuis 2012, le Groupe Mulette Limousin, piloté par Limousin Nature Environnement (LNE), conduit la déclinaison régionale du Plan National d'Actions pour la Moule perlière, *Margaritifera margaritifera*. Ce groupe fédère de nombreux acteurs concernés par cette espèce (PNR de Millevaches en Limousin et de Périgord-Limousin, ONEMA, collectivités, associations, représentants de l'Etat et particuliers). Les actions du plan 2012-2016 sont définies selon trois grands axes : améliorer les connaissances, sauvegarder l'espèce, informer et sensibiliser. Le territoire du programme « Sources en action » constitue un secteur à enjeux pour cet espèce, y compris au niveau national. Aussi, des actions ont été engagées afin d'améliorer les connaissances et de participer à sa préservation.

Contacts : [dnloutre@orange.fr](mailto:dnloutre@orange.fr)  
[g.rodier@pnr-millevaches.fr](mailto:g.rodier@pnr-millevaches.fr) (PNR de Millevaches en Limousin)

Pour plus de renseignements : [www.sourcesenaction.fr](http://www.sourcesenaction.fr)

Etablissement Public  
du Bassin de la Vienne

**EPTB Vienne**  
3 place du 11 Novembre  
87220 FEYTIAT  
05 55 06 39 42  
Contact : Cédric Malraison  
[c.malraison@eptb-vienne.fr](mailto:c.malraison@eptb-vienne.fr)



**PNR de Millevaches en Limousin**

Le Bourg  
23340 GENTIOUX-PIGEROLLES  
05 55 67 97 90  
Contact : Guillaume Rodier  
[g.rodier@pnr-millevaches.fr](mailto:g.rodier@pnr-millevaches.fr)

Le programme « Sources en action » est financé par :

